

ELECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

Le processus de l'élection générale du 5 novembre prochain est maintenant enclenché depuis le 7 septembre dernier. Les postes à combler sont celui de la mairie et ceux des conseillers des districts 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Nous invitons donc les électeurs à consulter les prochaines éditions du Journal l'écho de Compton ainsi que le site web de la municipalité (onglet municipalité/Election/Référendum) pour suivre le processus électoral. Tous les avis publics reliés à l'élection seront affichés aux endroits habituels (à hôtel de ville et au Pavillon Notre-Dame-des-Prés) et publiés sur le site web de la municipalité.

Que vous soyez électeur, candidat, agent ou représentant officiel, le site web du directeur général des élections comporte une foule d'informations vraiment importantes! Si vous cherchez à connaître les conditions d'admission, les formulaires à obtenir, etc., visitez le : www.electionsquebec.qc.ca/francais

Voici brièvement les dates à retenir :

Calendrier des dates à retenir	
22 septembre 2017	Première journée pour déposer une déclaration de candidature
6 octobre 2017 – 16h30	Dernier jour pour déposer une déclaration de candidature Proclamation des candidats élus sans opposition
6 octobre 2017	Dépôt de la liste électorale
17 octobre 2017 De 14h30 à 17h30 et De 19h à 22h	Commission de révision – à l'Hôtel de Ville
23 octobre 2017 De 10h à 13h	Dernier jour de la Commission de révision
29 octobre 2017	Vote par anticipation de 12h à 20h à l'Hôtel de Ville
5 novembre 2017	Jour du scrutin de 10h à 20h à l'école Louis-St-Laurent

Philippe De Courval
Président d'élection